



Helvetia Suisse

*Compte
d'exploitation
2016*

Assurance vie collective.

Votre assureur suisse.

helvetia 

La réforme «Prévoyance vieillesse 2020» dans la dernière ligne droite.



Chère lectrice,
Cher lecteur,

Pour la branche des prestataires de prévoyance, le projet de réforme «Prévoyance vieillesse 2020» du Conseil fédéral a occupé ces dernières années le devant

de la scène. Après avoir été l'objet de nombreuses délibérations au Parlement, à l'origine de controverses au sein des partis et des commissions ainsi que de prises de position déterminées de la part des groupes d'intérêt, ce grand projet est désormais arrivé à son terme et sera soumis au référendum le 24 septembre 2017.

Le besoin de réforme n'est pas contesté et la réforme est indispensable et urgente. Le Conseil fédéral et le Parlement ont élaboré un projet qui marquera durablement et, surtout, garantira jusqu'en 2030 le système d'assurance sociale de la Suisse, qui a fait ses preuves. Dans sa globalité, la réforme est une étape importante vers la stabilisation de la prévoyance professionnelle et la garantie du niveau des prestations. Elle offre une opportunité qu'il faut saisir rapidement pour franchir les prochaines étapes vers un système au financement durable.

Le Conseil fédéral et le Parlement ont volontairement ficelé la réforme de l'AVS et de la LPP dans un seul et même paquet, cette option étant la seule valable pour préparer une solution capable de rassembler la majorité des voix. Les discussions très controversées au Parlement et les réactions diverses aux décisions de cette institution ont montré que ce projet était tout sauf simple.

Malheureusement pour les assureurs vie, la proposition contient deux points qui détériorent les conditions générales pour les assureurs et, donc, vont à l'encontre des intérêts des PME. Les nouvelles dispositions concernant les excédents et la limitation des primes de risque ne contribuent pas non plus aux objectifs de la réforme. Les Fondations collectives des compagnies

d'assurance vie assurent en grande partie les collaborateurs de petites et moyennes entreprises. Ces entreprises sont souvent tributaires des garanties accordées par les assureurs vie. Elles ne seraient pas aptes à assumer elles-mêmes les risques liés à la prévoyance professionnelle. Pendant de nombreuses années, le modèle d'assurance complète a fait ses preuves comme solution optimale, surtout pour les PME. Comme tous les assureurs, Helvetia fera tout son possible pour maintenir cet attrait malgré les conditions désormais plus complexes.

Globalement, nous pouvons retenir ce qui suit: la réforme «Prévoyance vieillesse 2020» se trouve maintenant dans la dernière ligne droite. Même si le paquet contient certains points contestés, nous devons saluer le fait que les électrices et les électeurs pourront donner leur avis sur cette réforme le 24 septembre 2017. La mise en œuvre rapide d'une réforme viable de la prévoyance vieillesse est la seule option pour que notre modèle actuel de prévoyance vieillesse suisse demeure finançable, équilibré et stable.

Nous vous remercions pour votre confiance actuelle et future.

Helvetia Compagnie Suisse
d'Assurances sur la Vie SA

Donald Desax
Membre de la Direction du groupe
Responsable de la prévoyance professionnelle Suisse

Sommaire.

4	Compte de résultat
6	Chiffres du bilan
7	Placements de capitaux
10	Quote-part minimum
13	Fonds d'excédents
14	Autres chiffres-clés

Compte de résultat.

Le compte de résultat ci-après présente les produits et les charges de l'exercice 2016 d'Helvetia Assurances dans les affaires vie collective. Il renseigne ainsi sur la nature, le montant et la composition du résultat de l'entreprise dans ce domaine d'affaires.

Compte de résultat

en 1 000 CHF, selon états financiers statutaires	2016	2015
Produits		
Primes d'épargne	2 264 823	2 143 337
<i>Dont cotisations pour l'alimentation des avoirs de vieillesse</i>	819 168	807 992
<i>Dont avoirs de vieillesse versés (apportés individuellement)</i>	1 039 049	888 156
<i>Dont avoirs de vieillesse versés (reprise de contrats par nouvelles affiliations)</i>	244 603	321 455
<i>Dont apports pour rentes de vieillesse et de survivants reprises</i>	28 453	10 855
<i>Dont apports pour rentes d'invalidité reprises</i>	24 886	32 206
<i>Dont apports pour polices de libre passage</i>	108 664	82 673
Primes de risque	307 877	313 474
Primes de frais	88 003	89 484
Recettes des primes brutes acquises	2 660 703	2 546 295
Produits directs des placements	432 914	415 692
Résultat des ventes	98 488	147 479
Résultat de change	-52 098	-99 317
Solde des réévaluations et amortissements	-56 954	-55 455
Charges d'intérêts	-3 370	-5 826
Charges pour la gestion de la fortune	-30 544	-22 931
Produits des placements de capitaux (net)	388 437	379 642
Autres produits	21 698	24 157
Résultat de la réassurance	-10 686	-26 570
Total des produits	3 060 152	2 923 524

en 1 000 CHF, selon états financiers statutaires	2016	2015
Charges		
Prestations en cas de vieillesse, décès et invalidité ¹	542 272	549 783
<i>Dont prestations en capital</i>	348 946	340 185
<i>Dont prestations en rentes</i>	193 326	209 599
Prestations de libre passage	986 502	906 463
Valeurs de rachat suite à des résiliations de contrat	435 303	215 295
Frais de traitement des prestations	7 228	7 136
Prestations d'assurance	1 971 305	1 678 678
Avoirs de vieillesse	394 557	621 364
Réserve mathématique rentes de vieillesse et de survivants	259 114	223 249
Réserve mathématique rentes d'invalidité	-5 103	39 194
Réserve mathématique polices de libre passage	40 394	21 884
Provision pour sinistres survenus à régler	11 029	-12 548
Autres	151 900	95 746
Variation des provisions techniques	851 891	988 889
Frais de conclusion et d'administration	90 506	87 634
Autres charges	3 024	1 346
Participation aux excédents attribuée au fonds d'excédents ²	72 530	96 570
Résultat d'exploitation	70 895	70 409
Total des charges	3 060 152	2 923 524

¹ Prestations en cas de vieillesse, décès et invalidité: vieillesse 64%, décès 14%, invalidité 22%.

² Chaque année, Patria Société coopérative verse une contribution dans le fonds d'excédents d'Helvetia Assurances. La part des affaires vie collective, à hauteur de CHF 21.7 mio (année précédente CHF 23.4 mio) est comprise d'un côté comme produit dans la position «Autres produits» et de l'autre comme charge dans la position «Participation aux excédents attribuée au fonds d'excédents».

Chiffres du bilan.

Dans le bilan ci-après, Helvetia Assurances renseigne sur la provenance et l'affectation du capital attribué à ses affaires vie collective.

Bilan

en 1 000 CHF, selon états financiers statutaires

	31.12.2016		31.12.2015	
Actifs				
Placements de capitaux				
Liquidités et dépôts à terme	205 701	1.15%	428 808	2.55%
Titres à revenu fixe en francs suisses	7 141 640	39.82%	7 244 713	43.06%
Titres à revenu fixe en monnaies étrangères	3 847 485	21.45%	2 956 698	17.57%
Hypothèques et autres créances nominales	3 494 520	19.49%	3 321 540	19.74%
Actions suisses et actions étrangères	370 245	2.06%	356 043	2.12%
Parts de fonds de placement	405 541	2.26%	342 364	2.04%
Private equity et hedge funds	62	0.00%	751	0.00%
Avoirs issus d'instruments financiers dérivés	25 469	0.14%	12 698	0.08%
Placements dans des participations et des entreprises liées	112	0.00%	112	0.00%
Immeubles	2 442 198	13.62%	2 159 859	12.84%
Autres placements de capitaux	0	0.00%	0	0.00%
Total placements de capitaux	17 932 973	100%	16 823 588	100%
Autres actifs	566 019		785 334	
Total au bilan	18 498 992		17 608 922	

Passifs

Provisions techniques brutes				
Avoirs de vieillesse ¹	11 003 753		10 609 196	
Provision supplémentaire pour conversions de rentes à venir ¹	413 200		359 500	
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours ¹	2 599 152		2 340 037	
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité en cours ¹	1 189 635		1 194 738	
Renforcement de la réserve mathématique des rentes en cours ¹	778 966		691 643	
Réserve mathématique polices de libre passage	393 842		353 447	
Provision pour sinistres survenus à régler	230 641		219 612	
Fonds de renchérissement	315 024		310 146	
Parts d'excédents créditées	27 910		188 749	
Autres provisions techniques	25 906		25 307	
Total des provisions techniques brutes	16 978 028		16 292 376	
Fonds d'excédents	156 643		160 064	
Autres engagements	613 002		539 609	
Autres passifs	751 319		616 873	
Total au bilan	18 498 992		17 608 922	

¹ Répartition des positions entre régime obligatoire et régime surobligatoire:

État au 31.12., en 1 000 CHF	Régime obligatoire		Régime surobligatoire	
	2016	2015	2016	2015
Avoirs de vieillesse	5 937 284	5 808 208	5 066 468	4 800 988
Provision supplémentaire pour conversions de rentes à venir	339 900	296 600	73 300	62 900
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	1 375 320	1 250 643	1 223 832	1 089 395
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité en cours	724 723	732 435	464 911	462 303
Renforcement de la réserve mathématique des rentes en cours	591 575	525 147	187 391	166 497

Placements de capitaux.

L'année de placement 2016

L'année 2016 a été caractérisée par un début modéré, une évolution volatile et une fin conciliante. Des décisions politiques historiques ont suscité certaines incertitudes – le vote en faveur du Brexit en Grande-Bretagne, le référendum sur la réforme de la Constitution italienne suivi de la démission du Président du conseil Matteo Renzi et les élections présidentielles aux États-Unis. Les marchés financiers ont réagi sereinement, voire positivement aux résultats inattendus des votes. Cette réaction est certainement due à l'évolution économique plutôt stable. Aux États-Unis, le taux de chômage n'a cessé de diminuer pour atteindre des niveaux très bas. Le redressement économique de la zone euro s'est poursuivi et le taux de chômage commence à diminuer.

La politique monétaire des Banques centrales reste malgré tout offensive. Les rendements des emprunts ont baissé au cours de l'année pour atteindre des niveaux extrêmement bas et n'ont commencé à se redresser lentement qu'après les élections aux États-Unis – à ceci s'ajoute une faible hausse des taux d'intérêts de la Réserve fédérale. Après un coup d'envoi plutôt négatif et une évolution modérée, les marchés d'actions concluent l'année positivement grâce à un sprint final réjouissant. Une fois de plus, le marché immobilier suisse se révèle être une source de revenus fiable. Les taux de change du dollar américain et de l'euro ont affiché une évolution plutôt stable, alors que la livre sterling s'est effondrée suite au vote en faveur du Brexit.

Volumes de placement et allocation d'actifs

Le volume de placement exprimé en valeur comptable a progressé d'environ un milliard de francs au cours de l'année pour totaliser près de CHF 17.8 mia. Pour une valeur de marché du portefeuille de CHF 19.4 mia, les réserves d'évaluation ont augmenté d'environ 44 millions par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est due d'une part au passage de l'évaluation immobilière à la méthode Discounted Cash Flow, qui a entraîné un effet de revalorisation d'un montant de CHF 70 mio. Les augmentations des prix du marché ont apporté CHF 25 mio de plus. En revanche, les obligations ont subi un recul de près de CHF 50 mio lié aux intérêts.

Les afflux de capitaux ont été surtout investis dans des prêts hypothécaires, des immeubles, des obligations d'entreprise, des bons du Trésor américains et des emprunts convertibles. Les positions en monnaies étrangères sont restées en grande partie couvertes pendant toute l'année.

L'allocation d'actifs n'a enregistré que de légères modifications. La part des immeubles a augmenté d'environ un point en raison des effets d'évaluation décrits.

Rendements des placements stables

Le revenu net de placements s'élève à environ CHF 388'000 sur l'année de référence. Cela correspond à un rendement direct de 2.25%. Malgré la persistance des taux d'intérêt faibles et négatifs, il a été possible de maintenir ces rendements plus ou moins stables. Toutes les catégories de placement ont enregistré des résultats positifs. Une fois de plus, l'immobilier constitue la catégorie de placement la plus rentable, avec un rendement direct de 3.2% et un rendement total de presque 7%, suivi par les actions, avec 5.4%, et les titres à rémunération fixe, avec 2.5%. La performance mesurée aux valeurs de marché a atteint une valeur attrayante de 2.29%, soit une amélioration de 54 points de base par rapport à l'année précédente, dont 38 concernant l'appréciation des immeubles liée à la méthode.

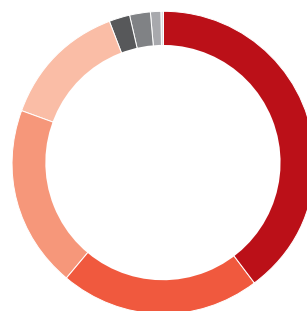
Perspectives

En ce début d'année 2017, le contexte économique est encourageant, on peut s'attendre à d'autres progrès. La hausse de l'inflation permet d'espérer une augmentation des intérêts. Cependant, l'Europe est à la veille d'élections importantes qui pourraient entraîner une incertitude et une volatilité plus élevée sur les marchés financiers. Dans ce contexte, nous poursuivrons notre politique de placement éprouvée en la complétant d'une gestion du risque rapide.

Allocation d'actifs

Total des placements de capitaux par catégorie de placement au 31.12.2016 (en % de la valeur comptable)

■ Titres à revenu fixe en francs suisses	39.82%
■ Titres à revenu fixe en monnaies étrangères	21.45%
■ Hypothèques et autres créances nominales	19.49%
■ Immeubles	13.62%
■ Parts de fonds de placement	2.26%
■ Actions suisses et étrangères	2.06%
■ Liquidités et dépôts à terme	1.15%
■ Avoirs issus d'instruments financiers dérivés	0.14%
□ Private equity et hedge funds	0.00%
□ Placements dans des participations et des entreprises liées	0.00%
□ Autres placements de capitaux	0.00%



Total des placements de capitaux

État au 31.12.2016, en 1 000 CHF	Valeur comptable	Valeur du marché
Au début de l'exercice	16 774 523	18 328 636
À la fin de l'exercice	17 824 813 ¹	19 422 630

¹ Sans obligations découlant d'instruments financiers dérivés.

Réserves d'évaluation

État au 31.12.2016, en 1 000 CHF	Valeur du marché
Au début de l'exercice	1 554 113
À la fin de l'exercice	1 597 817
Variation	43 704

Produit des placements de capitaux

État au 31.12.2016, en 1 000 CHF	Brut ²	Net ³
Produit des placements de capitaux	418 980	388 437
Rendement sur valeurs comptables	2.42%	2.25%
Performance aux valeurs du marché	2.45%	2.29%

² Y compris la charge d'intérêts; avant imputation des frais d'administration de la fortune.

³ Y compris la charge d'intérêts; après imputation des frais d'administration de la fortune.

Frais d'administration de la fortune

Les frais d'administration de la fortune incluent tous les frais internes en relation avec l'activité de placement et les frais externes (droits de garde, autres commissions, coûts des placements alternatifs, etc.). Les coûts de transaction et les charges afférentes aux immeubles ne sont pas compris; ceux-ci sont imputés sur les produits correspondants, comme cela se pratique habituellement dans le secteur.

en 1 000 CHF	2016	2015
Total des placements de capitaux moyen aux valeurs du marché	18 875 633	18 040 810
Frais d'administration de la fortune (hors frais d'entretien immobilier)	30 544	22 931
en % du total des placements de capitaux aux valeurs de marché	0.16%	0.13%
Coûts d'entretien-maintenance des immeubles	24 124	23 194
en % du total des placements de capitaux aux valeurs de marché	0.13%	0.13%
Frais d'administration de la fortune (avec frais d'entretien immobilier)	54 668	46 125
en % du total des placements de capitaux aux valeurs de marché	0.29%	0.26%
Part des placements collectifs ¹	1.59%	1.70%
Part des placements de capitaux aux coûts non transparents ²	1.08%	0.71%

¹ Les placements collectifs de capitaux sont des apports effectués par des investisseurs qui sont investis et administrés en commun et gérés pour leur compte. Les besoins des investisseurs sont satisfaits à des conditions égales (loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux, art. 7 al. 1).

² Si les frais d'administration de la fortune liés à un placement collectif ne peuvent être calculés conformément à la directive de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle ou ne sont pas connus, alors ledit placement collectif de capitaux n'est pas transparent.

Ventilation des frais d'administration de la fortune

Frais occasionnés	Valeur de marché	TER ³	TTC ⁴	SC ⁵	Total
Placements de capitaux directs	18 904 985	48 448	4 911		53 359
Placements collectifs de capitaux à un niveau	308 215	538			538
Placements collectifs de capitaux à plusieurs niveaux	0	0			0
Placements de capitaux aux coûts non transparents	209 430				
Total valeur de marché / total avant activation	19 422 630	48 986	4 911	771	54 668
Coûts activés		0	0	0	0
Total versé avec effet sur le résultat		48 986	4 911	771	54 668

³ Coûts TER: frais d'administration et de gestion (internes et externes)

⁴ Coûts TTC: frais de transaction

⁵ Coûts SC: frais ne pouvant être associés à des placements précis

Quote-part minimum.

Affaires rattachées à la quote-part minimum

Les dispositions légales relatives à la quote-part minimum indiquent que 90% au minimum des produits doivent être affectés au profit des assurés. On assure ainsi que les assurés participent de manière appropriée au bénéfice réalisé de la compagnie d'assurance.

État au 31.12.2016, en 1 000 CHF	Épargne	Risque	Frais	Total
Recettes brutes	370 491	219 050	62 685	652 226
Prestations affectées	235 959	140 021	45 780	421 760
Résultat brut	134 532	79 029	16 905	230 466
Constitution/Dissolution de renforcement des réserves dans le processus d'épargne				
Risque de longévité				73 400
Découverts en cas de conversion en rentes				53 000
Garanties d'intérêts				1 000
Constitution/Dissolution de renforcement des réserves dans le processus de risque				
Renforcements des rentes d'invalidité et de survivants				10 300
Sinistres survenus mais pas encore déclarés				0
Fluctuations des sinistres				5 000
Constitution/Dissolution de renforcement des réserves				142 700
Attribution au fonds d'excédents				27 681
Résultat d'exploitation des affaires rattachées à la quote-part minimum				60 084
Quote-part de distribution				90.8%

En 2016, Helvetia a affecté CHF 592.2 mio au profit des assurés dans les affaires rattachées à la quote-part minimum. Cela correspond à une quote-part de distribution de 90.8%.

Les composantes suivantes font partie des prestations en faveur des assurés:

- Prestations directement affectées aux processus épargne, risque et frais (cf. le tableau p. 12): CHF 421.8 mio
- Renforcement des réserves: CHF 142.7 mio
- Attribution au fonds d'excédents: CHF 27.7 mio

Helvetia réalise des recettes couvrant les frais dans les processus épargne, risque et frais. La sécurité des fonds de prévoyance revêt une priorité absolue pour Helvetia. Par la constitution de renforcement de réserves appropriées, nous tenons compte des conditions-cadres démographiques et économiques. Les découverts qui naissent de la différence entre le taux légal de conversion des rentes et le taux exact de conversion des rentes d'un point de vue actuariel sont l'une des conséquences de ces conditions-cadres.

Affaires non rattachées à la quote-part minimum

Les contrats qui disposent d'une réglementation contractuelle spéciale de la participation aux excédents échappent totalement ou partiellement aux dispositions légales relatives à la quote-part minimum. Les sources de résultat et leur affectation dans le domaine d'activité non rattaché à la quote-part minimum sont représentées ci-après:

État au 31.12.2016, en 1 000 CHF	Épargne	Risque	Frais	Total
Recettes brutes	17 946	88 827	25 318	132 091
Prestations affectées	13 986	41 063	17 059	72 108
Résultat brut	3 960	47 764	8 259	59 983
Constitution/Dissolution de renforcement des réserves dans le processus d'épargne				
Risque de longévité				-29
Découverts en cas de conversion en rentes				700
Garanties d'intérêts				0
Constitution/Dissolution de renforcement des réserves dans le processus de risque				
Renforcements des rentes d'invalidité et de survivants				3 651
Sinistres survenus mais pas encore déclarés				0
Fluctuations des sinistres				0
Constitution/Dissolution de renforcement des réserves				4 323
Attribution au fonds d'excédents				44 849
Résultat d'exploitation des affaires non rattachées à la quote-part minimum				10 811
Quote-part de distribution				91.8%

Font partie des contrats qui disposent d'un règlement spécial de participation aux excédents notamment:

- Les contrats avec propre compte de profits et pertes (autrement dit propres groupes de participation aux bénéfices). La participation aux bénéfices sous la forme d'excédents est fonction de l'évolution des sinistres du contrat en question.
- Les contrats dans lesquels le preneur d'assurance assume lui-même le risque de placement et participe ainsi directement au revenu du capital.

Les fondations collectives Swisscanto en tant qu'institution de prévoyance avec son propre groupe de participation aux bénéfices marquent notamment le résultat des affaires non rattachées à la quote-part minimum. Les affaires Swisscanto couvrent bien un tiers du portefeuille global d'Helvetia à l'aune du nombre de personnes assurées. Le risque de placement de ce secteur n'est pas réassuré auprès d'Helvetia.

Récapitulation du résultat d'exploitation

État au 31.12.2016, en 1 000 CHF	Rattaché à la		Non rattaché à la		Total
	quote-part minimum		quote-part minimum		
Épargne	370 491		17 946		388 437
Risque	219 050		88 827		307 877
Frais	62 685		25 318		88 003
Recettes brutes	652 226	100.0%	132 091	100.0%	784 317
Prestations en faveur des assurés	592 142	90.8%	121 280	91.8%	713 422
Résultat d'exploitation	60 084	9.2%	10 811	8.2%	70 895

Sources de produits et principaux postes de charge en rapport avec les trois processus

Processus	Recettes	Prestations affectées
Épargne	Produit net des placements de capitaux	Rémunération des avoirs de vieillesse et des réserves mathématiques pour les rentes en cours, conversion de l'avoir de vieillesse en rentes de vieillesse
Risque	Prime de risque	Paiement des prestations d'invalidité et des prestations de survivants, constitution des réserves mathématiques pour de nouvelles rentes
Frais	Prime de frais	Prestations de service dans le cadre de la gestion de solutions de prévoyance et d'assurance ainsi que du conseil à la clientèle

Fonds d'excédents.

Sur la base du résultat 2016, CHF 72.5 mio au total ont pu être attribués au fonds d'excédents pour les affaires vie collective. Sur ce montant, CHF 27.7 mio concernent les affaires rattachées à la quote-part minimum.

Évolution du fonds d'excédents

en 1 000 CHF	Rattaché à la quote-part minimum	Non rattaché à la quote-part minimum	Total
État au 31.12.2015	96 945	63 118	160 064
Attribution du compte d'exploitation	27 681	44 849	72 530
Attribution aux institutions de prévoyance	30 441	45 510	75 951
État au 31.12.2016	94 185	62 457	156 643

Dans le domaine soumis à la quote-part minimum, des excédents à hauteur de CHF 30.4 mio ont été distribués en 2016. Il s'agit des excédents de risque et d'intérêt de 2015 crédités aux institutions de prévoyance à terme échu le 01.01.2016, ainsi que de la participation aux excédents 2016 des polices de libre passage.

Ces dernières années, dans sa politique de gestion des excédents, Helvetia a privilégié la continuité et la stabilité. Cette politique rigoureuse, jointe au bon résultat d'exploitation en 2016, permet une participation aux excédents appropriée. Les excédents suivants sont crédités à terme échu au 01.01.2017 pour l'exercice 2016:

Excédent d'intérêts et rendement global pour l'année 2016¹

	Rémunération garantie	Excédent d'intérêts	Rémunération totale
Avoir de vieillesse LPP	1.25%	0.00%	1.25%
Avoir de vieillesse surobligatoire	0.50%	0.50%	1.00%

¹ S'applique aux solutions d'assurance complète des fondations collectives d'Helvetia et des fondations autonomes avec un contrat d'assurance complète.

Conformément au traitement de la quote-part minimum, et plus précisément aux conditions de distribution des excédents, un excédent de risque équivalent à 5% des primes de risque a été distribué pour l'année 2016 en complément de l'excédent d'intérêts. Les clients bénéficiant d'une convention spécifique pour les excédents et d'assurances collectives en dehors de la prévoyance professionnelle sont exclus de l'excédent de risque.

Le fonds d'excédents

Le fonds d'excédents est une provision pour participations futures aux excédents. Il vise à offrir aux clients une participation stable à long terme aux excédents et à aplanir les fluctuations liées à la marche des affaires. Son contenu peut être utilisé uniquement en faveur des assurés dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Selon l'ordonnance sur la surveillance (OS), les montants du compte d'exploitation attribués au fonds d'excédents doivent être distribués au plus tard dans les cinq ans, mais au maximum à concurrence des deux tiers du fonds d'excédents.

Autres chiffres-clés.

Portefeuilles

	2016	2015
Assurés actifs	187 792	185 741
Bénéficiaires de rentes	24 449	23 163
Polices de libre passage	10 135	10 251
Nombre d'assurés	222 376	219 155
Nombre de contrats collectifs	17 809	17 826

Taux d'intérêt et de conversion 2016

	Régime obligatoire	Régime subobligatoire
Rémunération des avoirs de vieillesse	1.25%	0.500%
Taux de conversion hommes (âge: 65 ans)	6.80%	5.601%
Taux de conversion femmes (âge: 64 ans)	6.80%	5.481%
Taux d'intérêt technique pour l'évaluation des engagements de rente	1.35%	1.350%

Fonds de renchérissement

Le fonds de renchérissement correspond à une provision technique. Il sert au financement de l'adaptation future des rentes d'invalidité et de survivants courantes à l'évolution des prix, conformément à la LPP.

Évolution du fonds de renchérissement

in 1 000 CHF

État au 31.12.2015	310 146
Primes de renchérissement encaissées	6 390
Intérêt tarifaire	0
Charges pour augmentations liées au renchérissement des rentes de risque	-233
Prélèvement pour frais	-1 278
État au 31.12.2016	315 024

Les taux d'adaptation des rentes sont respectivement déterminés et publiés par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), sur la base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Le taux actuel est de 0.0%.

Charges d'exploitation

en 1 000 CHF	2016	2015
Frais d'acquisition	20 434	17 911
<i>Dont commissions aux brokers et courtiers</i>	6 412	6 866
<i>Dont commissions au propre service externe</i>	3 369	4 269
Frais de traitement des prestations	7 228	7 136
Frais de marketing et de publicité	3 009	3 489
Frais d'administration générale	67 063	66 234
Part de réassurance charges d'administration	-8 993	-7 584
Total des charges d'exploitation net	88 740	87 185

Par centre de coûts

Charges d'exploitation assurés actifs valeur absolue	80 464	79 070
Charges d'exploitation bénéficiaires des rentes valeur absolue	7 228	7 136
Charges d'exploitation polices de libre passage valeur absolue	1 049	979
Charges d'exploitation pour autres unités d'imputation	0	0

Total des charges d'exploitation net	88 740	87 185
---	---------------	---------------

Par tête (en CHF)

Charges d'exploitation assurés actifs	428	426
Charges d'exploitation bénéficiaires des rentes	296	308
Charges d'exploitation polices de libre passage	103	96

Primes de frais

en 1 000 CHF	2016	2015
Par centre de coûts		
Primes de frais assurés actifs valeur absolue	86 856	88 408
Primes de frais polices de libre passage valeur absolue	1 147	1 076
Autres primes de frais	0	0
Total des primes de frais	88 003	89 484

Par tête (en CHF)

Primes de frais assurés actifs	463	476
Primes de frais polices de libre passage	113	105

**Helvetia Compagnie Suisse
d'Assurances sur la Vie SA**

St. Alban-Anlage 26, 4002 Bâle
T 058 280 1000 (24 h), F 058 280 1001
www.helvetia.ch

Votre assureur suisse.

